

ci-après dénommé(s) l'« **Agence** ».

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1. OBJET DE LA VENTE

Le Vendeur déclare être le propriétaire intégral du bien vendu. S'il devait s'avérer que le Vendeur ne devait pas être le propriétaire intégral du bien vendu, il s'engage à se porter fort pour le(s) autre(s) coindivisaire(s) non listé(s) ci-avant.

Le Vendeur vend en pleine propriété à l'Acquéreur, qui l'accepte, le bien immobilier tel que décrit ci-dessous (ci-après désigné comme le « **Bien** ») suivant les modalités et conditions contenues dans le présent :

DESCRIPTION :

ADRESSE :

Résidence :

Numéro de lot	Désignation cadastrale	Description (appartement, garage, cave, parking...)	Surface pondérée / utile en m²	Millièmes

En copropriété et indivision forcée

Nombre de millièmes des parties communes (*en chiffres et en lettres*) :

de la Résidence d'une contenance totale de : are(s) centiares

Syndic/Gérance de la Résidence :

Acte de base et règlement de copropriété, destinés notamment à fixer le statut de l'immeuble en tant qu'immeuble

en copropriété, ont été établis en date du par Maître

notaire à

Une copie de ces documents est jointe en annexe aux présentes.

LOCATION :

Le bien est actuellement **loué** : ☐ oui ☐ non

